

ETUDES ET/OU INVESTISSEMENTS PETITE HYDROÉLECTRICITÉ (RI 31.13)



Pour en savoir plus, connectez-vous sur : <https://hydro-bfc.fr>

OPÉRATION (COCHER L'ACTION CONCERNÉE)

Energies renouvelables ou de récupération

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Étude de potentiel territorial | <input type="checkbox"/> Étude d'Avant-projet |
| <input type="checkbox"/> Étude de faisabilité technique et économique | <input type="checkbox"/> Investissements |
| <input type="checkbox"/> Étude de suivi et d'évaluation | |

INTITULÉ DE L'OPÉRATION (*objectifs recherchés*)

Tous les documents peuvent être fournis au **format papier ou électronique**.



SEULE LA TRANSMISSION D'UN DOSSIER COMPLET FERA L'OBJET D'UN EXAMEN DE LA DEMANDE.

Le dossier est à déposer auprès des financeurs :


RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Pour la **Région**, le dossier de demande de subvention peut être envoyé :

- **Soit par mail** (format électronique) : contactenr@bourgognefranchecomte.fr
- **Soit par courrier postal** (format papier) à l'adresse suivante :
Monsieur le Président
Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
Direction de la transition énergétique
4 square Castan – CS 51857
25031 BESANCON Cedex

Pour l'**ADEME**, la demande est à déposer **en ligne** sur le portail « AGIR » :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/>

LE PORTEUR DE PROJET

Raison sociale :

Forme juridique :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Collectivité territoriale, EPCI | <input type="checkbox"/> Établissement public |
| <input type="checkbox"/> Bailleurs sociaux publics ou privés | <input type="checkbox"/> Société coopérative agricole et forestière |
| <input type="checkbox"/> Société civile immobilière (SCI) soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) et assujettie à la TVA | <input type="checkbox"/> Association |
| <input type="checkbox"/> Syndicat de copropriétaires | <input type="checkbox"/> Établissement d'enseignement |
| <input type="checkbox"/> Entreprise agricole, forestière, industrielle (SARL, SAS, ...) ou de service | <input type="checkbox"/> Particulier |

Taille de l'organisme (pour les activités économiques) : PETITE MOYENNE GRANDE

Type d'entreprise *	Effectifs	Total du bilan	Montant net du chiffre d'affaires
Petite entreprise	50 salariés	7,5 millions €	15 millions €
Moyenne entreprise	250 salariés	25 millions €	50 millions €
Grande entreprise	Plus de 250 salariés	Supérieur à 25 millions €	Supérieur à 50 millions €

* Selon décret 2024-152 du 28 février 2024

Activité, objet social :

N° SIRET :

Code NAF/APE :

Régime TVA : Assujetti : OUI NON FCTVA : OUI NON

Représentant légal

NOM - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Délégation de signature* à :

(* Délégation de signature à fournir dans les pièces justificatives, voir annexe)

Responsable à contacter pour le projet, s'il diffère du représentant légal

NOM - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

L'opération sera réalisée entre le _____ et le _____

Date prévisionnelle d'engagement de la première dépense :

Date prévisionnelle de réception de l'étude

OU du chantier :

LIEU DE L'OPÉRATION

Adresse :

Code postal :

Commune :

SI LA DEMANDE PORTE SUR UNE ÉTUDE :

Préciser le type d'étude

- Étude de potentiel territorial
- Étude de faisabilité technique et économique
- Étude d'Avant-Projet
- Étude de suivi et d'évaluation

Préciser :

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (préciser le type de démarche)

Bureau d'études choisi

NOM :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

SI LA DEMANDE PORTE SUR DES INVESTISSEMENTS :

Description du projet :

Objectifs poursuivis et résultats attendus :

Indicateurs d'évaluation

Puissance électrique (kW installés ou envisagés) :

kW

Productible moyen annuel attendu ou envisagé :

kWh/an

Autoconsommation individuelle ou collective :

OUI NON

COÛTS PRÉVISIONNELS

DÉPENSES DIRECTEMENT LIÉES AU PROJET	MONTANT HT (€)	TAUX DE TVA (%)	MONTANT TTC (€)
Étude de potentiel territorial			
Étude de faisabilité			
Étude d'avant-projet			
Investissements et ingénierie spécifique			
TOTAL			

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

RESSOURCES	MONTANT (€)	%
AIDES PUBLIQUES sollicitées		
ADEME		
REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE		
COLLECTIVITES LOCALES et GROUPEMENTS (préciser)		
AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS (préciser)		
AUTRES (préciser)		
AUTRES AIDES (préciser)		
AUTRES FINANCEMENTS		
EMPRUNTS (préciser taux et durée)		
FONDS PROPRES		
AUTRES (préciser)		
TOTAL		

Le service instructeur de la Région pourra **demandeur les pièces complémentaires** qu'il juge nécessaires à l'étude du dossier, en application du règlement Budgétaire et Financier en vigueur à la date du dépôt de la demande d'aide.

Le bénéficiaire **s'engage à communiquer sans délai** toute aide publique qu'il aurait sollicitée ou reçue, solliciterait ou recevrait pour la réalisation de l'opération concernée.

ANNEXE 1 : Liste des pièces administratives à fournir



NB : Ces documents peuvent nous être transmis sous format électronique

Pour tous les porteurs de projet (en plus du dossier dûment rempli et signé)

- Relevé d'Identité Bancaire ou coordonnées comptables de l'assignataire, actualisé, daté et signé
- Lettre-type de demande de subvention et attestation sur l'honneur adressée au Président du Conseil Régional, remplie, datée et signée (voir annexe)
- Attestation De Minimis complétée (sauf pour les particuliers), courant sur les trois dernières années glissantes, précédant la date de dépôt de la demande (**modèle en annexe**).

Pour les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux de statut public

- Pour la phase « TRAVAUX », la délibération approuvant le projet en phase APD et le plan de financement prévisionnel complet et précisant le montant d'aide sollicité à l'ADEME et à la Région, et à d'autres cofinanceurs éventuels.

Pour les entreprises et les bailleurs sociaux de statut privé

- Statut juridique de l'entreprise, SAUF pour les entreprises individuelles ou unipersonnelles, mais y compris pour les entreprises en la forme associative
- Liste des dirigeants
- Date d'inscription au registre du commerce ou des métiers

Ces informations peuvent être fournies via un export du site INPI : <https://data.inpi.fr/>

- Bilans, comptes de résultats et annexes et liasses fiscales des trois derniers exercices clos
- Liste des concours financiers et/ou subventions en nature en provenance de toute collectivité publique dont le demandeur a bénéficié au cours des trois dernières années (**en annexe**).

Pour les associations

Rappel : Pour bénéficier d'une aide, vous devez :

- Être à jour de vos démarches auprès du RNA (registre national des associations)
- Déposer régulièrement vos bilans comptables sur le site journal officiel : <https://www.journal-officiel.gouv.fr/pages/associations/>
- Disposer d'un numéro SIRET (si vous n'en avez pas, il faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite – <http://www.insee.fr>)

- Pour les associations dont les activités, ou une partie d'entre elles, sont considérées à but lucratif (en application de l'instruction de la Direction Générale des Impôts en date du 15 septembre 1998) : **document précisant les règles fiscales** qui leur sont applicables, avec indication précise de la nature des impôts auxquels elles sont assujetties (par exemple : TVA, impôt sur les sociétés, contribution économique territoriale (CET), etc.)
- Pour les associations exerçant une activité économique : **Liste des concours financiers et/ou subventions en nature** en provenance de toute collectivité publique dont le demandeur a bénéficié au cours des trois dernières années (**en annexe**)
- Attestation d'assujettissement à la TVA pour les dépenses relatives à l'opération subventionnée.

- La **liste à jour des dirigeants**, membres en exercice du Conseil d'Administration ou du bureau de l'association
- La **décision de l'organe délibérant** autorisant l'autorité compétente à solliciter l'aide de la Région (compte-rendu de conseil d'administration, par exemple)
- Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, **le pouvoir donné par ce dernier au signataire, signé des deux parties** (délégation de signature).
- Attestation sur l'honneur** précisant que l'association ou la fondation a souscrit au **contrat d'engagement républicain** annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (**bien cocher la case correspondante dans l'annexe « Lettre-type de demande et attestation sur l'honneur »**)

POUR UN RENOUVELLEMENT :

- Bilan et compte de résultat** du dernier exercice clos
- Pour les associations qui ont reçu annuellement plus de 153 000€ de subventions : **rapport du commissaire aux comptes du dernier exercice clos**
- Les **statuts** déposés ou approuvés de l'association **s'ils ont été modifiés** depuis le dernier dépôt.
- La **charte de la laïcité de la Région BFC (en annexe)** approuvée lors de l'assemblée plénière des 10 et 11 décembre 2020, datée et signée, **si des changements ont eu lieu** dans la structure.

POUR UNE PREMIERE DEMANDE :

- Les **statuts déposés ou approuvés** de l'association
- La **date d'insertion au Journal Officiel**
- Une **copie de l'extrait du Journal Officiel**
- La **charte de la laïcité de la Région BFC (en annexe)** approuvée lors de l'assemblée plénière des 10 et 11 décembre 2020, datée et signée.
- Bilans et comptes de résultats :**
 - Du dernier exercice clos si le porteur de projet existe depuis moins de 2 ans
 - Des 2 derniers exercices clos si le porteur existe depuis plus de 2 ans
- Pour les associations **qui ont reçu annuellement plus de 153 000 € de subventions** : rapports du commissaire aux comptes :
 - Du dernier exercice clos si le porteur de projet existe depuis moins de 2 ans
 - Des 2 derniers exercices clos si le porteur existe depuis plus de 2 ans

ANNEXE 2 : Listes des pièces techniques à fournir

ÉCO-CONDITIONNALITÉ "DÉCHETS"

Rappel : Pour les investissements nécessitant des travaux (construction ou rénovation lourde), le maître d'ouvrage devra présenter un Schéma d'organisation et de suivi d'élimination des déchets (SOSED) ou un Schéma d'organisation et de gestion des déchets (SOGED).

Le porteur doit fournir :

- Une version prévisionnelle avec des quantités estimatives au dépôt du dossier de demande de subvention
- La version définitive pour le paiement du solde de la subvention, si celle-ci est accordée.

Le porteur de projet devra ainsi fournir a minima un **tableau** justifiant les matériaux pris en charge pour leur recyclage, exprimés en masse (kg) sur la base des quantitatifs (démolition, dépose de bordures, terrassement [déblais pour encoffrement et tranchées], fraisage et décrouitage d'enrobés) en justifiant la proportion prise en compte et par quelle filière (interne ou externalisée) le traitement est réalisé.

Modèle de tableau (à adapter par le porteur de projet) :

TYPE DE DECHETS	QUANTITE ESTIMEE	FILIERE D'ELIMINATION	TYPE DE TRAITEMENT	MOYENS UTILISES	JUSTIFICATIF
<i>Préciser la nature des déchets triés</i>	<i>Évaluation des quantités du chantier</i>	<i>Nom et Coordonnées des entreprises</i>	<i>Préciser le traitement effectué</i>	<i>Préciser le matériel utilisé</i>	<i>Indiquer le justificatif produit concernant le dispositif mis en place</i>
Exemple : déchets inertes	300 kg	Concassage sur site	Réutilisation sur place	/	Tonnage concassé sur le site (n° compteur)
Exemple : bois	40 kg	Entreprise X	Valorisation sous forme de panneaux de particules	Benne	Bordereau de suivi des déchets industriels banals OU Facture du prestataire de collecte et traitement
Exemple : décrouitage d'enrobés	400 kg	Entreprise Y	Enfouissement CRT	Benne	Bordereau de suivi des déchets industriels banals OU Facture du prestataire de collecte et traitement